

Protocole d'accueil LAEP Le p'tit monde des pentes
appliqué à compter du
Mardi 9 juin 2020 : date de réouverture

Ce protocole d'accueil est établi à partir du plan d'action ministériel du déconfinement des services de soutien à la parentalité.

Ces directives sont susceptibles d'évoluer ce qui nécessitera des mises à jour pour lesquelles nous vous tiendrons informés.

L'accueil des jeunes enfants accompagné d'un parent est limité à 10 personnes en même temps (adultes et enfants compris) + 2 accueillantes jusqu'à nouvelle information.

L'accueil des professionnelles est à ce jour suspendu. A ce jour, notre mission prioritaire, comme attendu dans le guide ministériel, est le soutien à la parentalité.

Une fois la jauge de 10 personnes atteinte, le LAEP sera complet pour toute la demi-journée.

Arrivée et accueil de l'enfant et de l'adulte accompagnateur:

Aucun adulte présentant un symptôme évocateur d'une atteinte par le COVID-19 (toux, fièvre, perte d'odorat ou de goût, douleur musculaires et/ou maux de tête inhabituels) ne peut se présenter au LAEP. L'enfant ne pourra pas être accueilli non plus.

Tout enfant présentant une température supérieure à 38° ne peut pas être accueilli sur le LAEP, la fièvre pouvant être un signe du COVID-19. De même, l'enfant ne peut pas être accueilli s'il présente une toux et / ou des difficultés respiratoires.

En cas de fièvre ou d'apparition de symptômes évocateurs pendant l'accueil, l'enfant et l'adulte sont isolés et quittent le LAEP.

Si Covid 19 confirmé dans le foyer du jeune enfant ou de l'adulte, ils ne pourront pas ou plus être accueillis pendant 14 jours.

Un seul adulte accompagne l'enfant ou les enfants.

- Le port du masque est obligatoire pour l'adulte avant l'entrée dans le LAEP. **Non fourni**
- Pour information, le port de gants n'est pas autorisé dans le LAEP.
- L'adulte et l'enfant entrent dans le sas de l'accueil du LAEP à condition qu'aucun autre enfant accompagné d'un adulte ne soit en stationnement dans ce sas.
- L'adulte s'équipe de sur chaussures mises à disposition dans le sas d'accueil du LAEP. L'adulte se lave les mains avec le gel hydro-alcoolique mis à disposition dans le sas d'accueil du LAEP ou au point d'eau à l'entrée de la grande salle d'accueil.
- L'adulte déshabille l'enfant, lui ôte ses chaussures et est responsable pour déposer, lui seul, les affaires de l'enfant dans un sac amené par cet adulte ou dans la poussette de l'enfant. (dans la mesure du possible, éviter poussette, vélo, trottinette...)
- L'adulte et l'enfant sont accueillis par une accueillante dans le sas d'accueil du LAEP.
- L'adulte et l'accueillante doivent respecter une distanciation d'un mètre minimum.
- A sa sortie du LAEP, l'adulte dépose les sur chaussures usagées dans le contenant réservé à cet usage, dans le sas d'accueil du LAEP.

Le temps de présence de l'enfant et de l'adulte sur le LAEP :

Les accueillantes veillent à aménager l'espace d'accueil avec des ilots de jeux pour chaque famille. Les jeux de chaque ilot sont réservés à l'usage d'un adulte accompagné d'un ou plusieurs enfants.

- Lorsque l'enfant n'en exprime pas le besoin, son doudou est conservé dans ses effets personnels (sac, poussette), dans le sas d'accueil du LAEP.
- Les jeux et jouets manipulés sont désinfectés quotidiennement.
- Les activités à l'extérieur privilégiées dans ce contexte de crise ne pourront pas être assurées sur Le p'tit monde des pentes qui ne dispose pas d'espace extérieur.
- **Pensez à apporter votre bouteille d'eau.**

Le départ de l'enfant et de l'adulte :

Le départ de l'enfant et de l'adulte qui l'accompagne se fera de manière échelonnée, par le sas d'accueil, 30 minutes avant la fermeture du LAEP. A sa sortie du LAEP, le parent dépose les chaussures usagées dans le contenant réservé à cette usage, dans le sas d'accueil.

Le groupe technique du P'tit monde des pentes